



Cartographie des habitats marins et état de santé des récifs coralliens :

Poursuite des campagnes scientifiques du X^e FED

Le second Comité de Pilotage du programme du X^e Fonds européen de développement (FED) – volet régional / océan Indien vient de se réunir dans les locaux du Conseil Départemental de Mayotte. Les actions de ce programme financé par l'Union Européenne se concentrent sur la gestion durable du patrimoine naturel de Mayotte et des îles Eparses, et sont le fruit d'un partenariat entre le Conseil Départemental de Mayotte, la collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) et l'Agence Française de Développement (AFD).

Dans le cadre de ce programme, deux campagnes d'acquisition de connaissances ont eu lieu au cours du mois de novembre 2015.

La première campagne s'inscrit dans le cadre d'un projet d'évaluation de l'état des peuplements ichthyologiques des bancs récifaux du large porté par le Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte et l'IFREMER, et vise à cartographier les habitats naturels des bancs du Geysier et de la Zélée. Cette première étape, essentielle pour un échantillonnage efficace, sera complétée par deux missions d'étude des populations de poissons en 2016.

La seconde campagne a permis de compléter les inventaires de la biodiversité récifale et d'assurer le suivi de l'état de santé des récifs coralliens de l'archipel des Glorieuses. Portée par l'IRD, elle a pour objectif la mise en place de stations de suivi pérennes, l'établissement d'une cartographie des habitats et l'évaluation du degré de connectivité des populations entre sites voisins, notamment avec les écosystèmes récifaux de Mayotte. Deux missions similaires auront lieu en 2016 à Mayotte puis à Europa.

Les données collectées au cours de ces campagnes sont indispensables pour l'élaboration d'indicateurs pertinents de l'état de santé des populations ichthyologiques et des récifs coralliens de Mayotte et de îles Eparses. Les diagnostics établis devraient ainsi permettre la mise en place de mesures de gestion du patrimoine naturel adaptées, notamment dans les Parcs Naturels Marins de Mayotte et des Glorieuses.

Contacts:

Nelly Gravier

Chargée de communication des TAAF

02 62 96 78 57

nelly.gravier@taaf.fr



Mélodie FALCON

Chargée de communication de l'AFD – Mayotte

02 69 64 35 07

falconm@afd.fr

Dahabia CHANFI

Chargée de la biodiversité (DRES), Conseil Départemental de Mayotte

02 69 64 38 53

dahabia.chanfi@cg976.fr



Banc récifal © IFREMER/CUFR (projet EPICURE)



©IRD - JB NICET